



La Commune de Farciennes recrute un agent constatateur environnemental

La Commune de Farciennes recrute un agent constatateur environnemental, à temps plein pour une durée indéterminée.

Notre but ? Faire reculer les atteintes à l'environnement et au bien-être animal par la prévention mais aussi par des sanctions appropriées.

Missions :

L'agent constatateur collabore étroitement avec l'agent sanctionnateur et les différentes autorités (Parquet, polices, DPC) dans la lutte contre les incivilités environnementales et les atteintes au bien-être animal. Dans ce cadre, il/elle rédige des courriers d'avertissement et des procès-verbaux de constat.

Il/elle recherche sur le terrain et par tout autre moyen, des indices permettant d'identifier les auteurs des infractions.

Il/elle informe les responsables communaux des problématiques liées à la propreté et l'état de la voirie.

Il/elle collabore avec le service environnement, l'équipe propreté et le service des travaux afin de supprimer les traces visibles des incivilités.

Il/elle informe la population, le public scolaire, les commerçants, les associations et les entreprises sur les différentes filières de tri existantes.

Qualités et diplôme requis

- Être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court ou d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur assorti d'une expérience utile pour la fonction de 3 ans minimum au service d'une commune, d'une intercommunale ou d'un corps de police ;
- Vous estimez que l'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers ;
- Vous avez à cœur de respecter la vie privée de tous ;
- Vous êtes autonome mais aimez travailler en équipe ;
- Vous vous montrez ferme chaque fois que nécessaire mais diplomate aussi souvent que possible ;
- Vous maîtrisez des outils informatiques : traitement de texte, courriel, recherche d'informations sur internet et techniques de photographie numérique ;
- Vous vous exprimez facilement tant oralement que par écrit.

Nous offrons :

- Type : contrat à durée indéterminée lié à la subvention ;
- Régime de travail : temps plein de jour ;
- Heures/semaine : 36 heures ;
- Salaire : barème fonction publique.

Avantages :

- Horaire de travail favorisant un équilibre entre vie privée et vie professionnelle ;
- Possibilité de télétravail à raison de 4 jours par mois (6 mois d'ancienneté) ;
- Affiliation au service social collectif ;
- Prime de fin d'année ;
- Le remboursement intégral des frais de transport domicile/lieu de travail en cas d'utilisation des transports en commun ;

Remise des candidatures :

Les lettres de candidatures devront parvenir par courrier postal à l'Administration communale de Farciennes (service du personnel), rue de la Liberté n°40 à 6240 Farciennes, ou par mail à l'adresse secretariat@farciennes.be pour le **30 avril 2026 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.**

Elles devront être accompagnées du curriculum vitae du candidat, de la copie certifiée conforme de son diplôme et d'un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.